



Probleme de surendettement

Par **david68000_old**, le **14/12/2007** à **09:03**

J'ai fais une demande de dossier de surendettement à la banque de France, j'ai suivi toute la procédure de A à Z, j'ai signer un papier détaille de mes dettes, ce papier à été fais au dire de la BDF après consultation des créancier et de moi même, j'ai fourni tous les documents nécessaire à la mise en place du dossier, tout les créancier apparaisse dans le plan de base, dans le plan définitif les impôts n'apparaisse plus, au dire des impôts la BDF le les à jamais contacter, donc je me retrouve avec un dossier qui démarre au 1er janvier 2008, mon compte bancaire et bloqué depuis 15jours et pour 2 mois, donc aucune transaction possible, la trésorerie ne veus rien savoir, la BDF fais la sourde oreille, ma conseillère a la BDF ne s'occupe plus du dossier, donc je me retrouve dans une situation encore pire que ci je n'aurais rien fais, je possède tous les documents qui prouve qu'il y a eu une erreur, mais je ne sais pas comment faire pour me sortir de cette situation, je pense qu'un plan de surendettement doit être suivi comme proposé jusqu' a la fin.
Qu'elle sont mes droits face à ce problème ??? Que faire ??? Merci d'avance.

David Mariotti